



La sécurité foncière
DJSI/SMA/Bjb

MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

(Créée par Décret N° 77/193 du 23/06/77 Modifié et Complété par Décret N° 82/599 du 25/11/82)
B.P. 1248 YAOUNDE - TEL: 222.22.31.13 /222.22.21.02/222.23.13.23/ FAX: 222.23.31.90
Web: www.maetur-cameroun.com

OK

COMMUNIQUE N° 2020/003/MAETUR

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert
N° 2020/001/CIPM/MAETUR du 09/03/2020.

Le Directeur Général de la MAETUR communique :

L'Entreprise « DAK GARDIENNAGE SARL, B.P : 1023 Yaoundé », a été retenue pour la mission triennale de gardiennage et de sécurisation des installations de la MAETUR, lot 1 : sites de Yaoundé, lot 2, sites de Douala (Opération 156):

Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°2020 /001 /CIPM /MAETUR du 09/03/2020, aux conditions suivantes :

N° du lot	TRANCHE	Montant en F CFA		Délai
		HTVA	TTC	
Lot 01: Sites de Yaoundé	Ferme	21 060 000	25 114 050	12 mois
	Conditionnelle	42 120 000	50 228 100	24 mois
Lot 02: Sites de Douala	Ferme	15 060 000	17 959 050	12 mois
	Conditionnelle	30 120 000	35 918 100	24 mois

L'Entreprise « DAK GARDIENNAGE SARL » devra prendre l'attache de la Direction Juridique et du Système d'Information de la MAETUR pour la préparation des projets de LETTRE-COMMANDE.

Louis Roger MANGA

Directeur Général de la MAETUR



26 JUIN 20

Louis Roger Manga